



**Puy-de-Dôme, 31 communes, (68 800 habitants)**

[www.rlv.eu](http://www.rlv.eu)

Formée par la fusion, au premier Janvier 2017 de 3 communautés de communes du Puy de Dôme, la COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE et VOLCANS est l'une des plus importantes du département.

En effet, avec les 68 800 habitants des 31 communes, une forte attractivité économique et touristique (nombreuses entreprises présentes sur le territoire : Volvic, Michelin, Hermès, Fareva, Limagrain... et VULCANIA comme « locomotive ») et la cité thermale de Châtel-Guyon, nous disposons de l'un des plus forts potentiels de développement du département.

Idéalement placée entre Vichy et Clermont-Ferrand, nous avons pour vocation de devenir la Communauté d'équilibre et d'avenir.

Dans cette perspective, la collectivité recrute pour Le Pôle Aménagement et Développement Durable du Territoire

## **Un(e) instructeur (trice) du droit des sols**

**Catégorie C ou B**

**TEMPS COMPLET 100%**

### **Appel à candidatures interne et externe**

Sous l'autorité de la Directrice du Service Urbanisme et sous la responsabilité immédiate de La Responsable du service Instruction du Droit des Sols, les missions sont les suivantes :

#### **MISSIONS ET ACTIVITÉS DU POSTE**

- Instruire les demandes d'autorisations en matière d'urbanisme en regard des règles d'occupation des sols au sens du code de l'urbanisme.
- Procéder au contrôle de la conformité des constructions et des aménagements avec les autorisations délivrées à la demande des communes.
- Répondre aux interrogations des Mairies afin que ces dernières puissent apporter les informations nécessaires aux administrés en amont du dépôt de leur dossier.

- Accueillir sur RDV les pétitionnaires dans le cadre de l’instruction de leur dossier en cours ou les renseigner par téléphone.

### **CONNAISSANCES / EXPERIENCES / APTITUDES REQUISES**

- Connaitre les règles et procédures d’instruction des autorisations d’urbanisme
- Terminologie du bâtiment, du génie civil, de la voirie et réseaux divers
- Notions de droit civil et de droit pénal de l'urbanisme
- Notions de fiscalité de l'urbanisme
- Suivre l’évolution de la réglementation
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication, logiciels spécialisés, SIG, plans, cadastre
- Lire et analyser différents types de plans et documents d’urbanisme
- Appréhender un projet sur le terrain
- Etre rigoureux et méthodique
- Renseigner les pétitionnaires
- Respecter les obligations de discrétion et de confidentialité

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + chèques-déjeuner

Collectivité engagée dans une démarche éco responsable (Prise en charge du titre de transport collectif, plateforme de covoiturage,). Collectivité adhérente au CNAS et Participation à la protection sociale santé

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à Madame Rachel ROYON, responsable du service Instruction Droits du sol au 04 63 63 21 42, Madame Noémie VORGER FABRE directrice du service urbanisme – action foncière au 04 73 33 58 59 ou Eric ALDIGIER, responsable emploi, formation au 04 73 33 42 37

Les candidatures (CV, lettre de motivation et carte d’identité) sont à adresser à :

**Monsieur le Président de RIOM LIMAGNE ET VOLCANS**  
**Direction des Ressources Humaines**  
**5 Mail Jost Pasquier**  
**BP 80045**  
**63201 RIOM cedex**  
**Par courrier ou mail (dmrh@rlv.eu)**

Avant le 03/12/2021

Le poste est à pourvoir au 03 janvier 2022